

PAROISSE SAINT-JEAN

23 rue Jean Moulin

18000 BOURGES

☎ 02.48.24.29.94

UNE COLLECTE EXCEPTIONNELLE POUR FINANCER LA MODERNISATION DE LA SONORISATION DES TROIS LIEUX DE CULTE DE LA PAROISSE

Les sonos des trois lieux de culte de la Paroisse Saint-Jean sont anciennes et méritaient d'être modernisées pour permettre une meilleure écoute lors des différentes célébrations.

Fin mars 2019, la sono de la chapelle Saint-Paul a été modernisée avant les fêtes des Rameaux et de Pâques en avril. Les enceintes, les micros et la table de mixage ont ainsi été changées par la société Leslie pour un coût de 5.476,80 €.

Un sondage effectué à la fin de la messe du 12 mai à la chapelle Saint-Paul a permis de vérifier que la grande majorité des personnes présentes avait bien entendu les différents acteurs liturgiques qui étaient intervenus durant la messe.

A partir de ce constat positif, c'est la sono de l'église Saint-Jean qui a été modernisée fin mai par la société Leslie avant les fêtes de 1^o communion, de Pentecôte et de profession de foi qui auront lieu en juin.

Les travaux ont été plus importants à l'église Saint-Jean car il a fallu également revoir l'ensemble du câblage de la sono, supprimer les goulottes au sol et fusionner les trois systèmes d'alimentation électrique (pour un coût de 7.994,40 €).

Les travaux à la chapelle Notre-Dame de la Paix seront plus réduits et permettront de disposer de deux micros plus modernes (pour un coût inférieur à 1.000 €).

Avec un peu plus de 3.000 € d'excédent en 2018, la Paroisse Saint-Jean aurait eu beaucoup de mal à financer ces travaux de modernisation. Heureusement, un paroissien qui souhaite rester anonyme a décidé de financer une partie importante de cet investissement.

La Paroisse Saint-Jean a besoin d'un don exceptionnel de votre part pour financer le reste de la dépense et nous aider à boucler le budget. Nous comptons sur votre générosité et vous en remercions par avance.

COLLECTE EXCEPTIONNELLE POUR FINANCER LA SONO

A renvoyer à : Paroisse Saint-Jean – Collecte Exceptionnelle 2019
23 rue Jean Moulin 18000 BOURGES

Nom Prénom

N° Rue Code postal Commune

Montant de la participation versée : 50 € 100 € 200 € €

par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint-Jean » en date du : / / 2019

en espèces

Avec un reçu fiscal qui peut vous permettre de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu

Les informations recueillies sont destinées à la paroisse Saint-Jean et enregistrées dans le fichier de la collecte paroissiale afin d'en faciliter le suivi. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez obtenir communication des informations vous concernant en vous adressant au presbytère. Vous pouvez aussi, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des informations vous concernant.